

Réponse du Directeur Régional EFIDIS le 3 mars 2014

From: GUILBERT Philippe
Sent: Monday, March 3, 2014 10:34 AM
To: 'Locataires CNL Toison d'Or'; Député -Maire de Créteil; Président de l'Agglomération Plaine Centrale94
Cc: UL CNL CRETEIL; Créteil Comites quartier; KOVACEVIC Aleksandar; DELCROIX Guillaume
Subject: RE: SANTE DES RESIDENTS DE LA TOISON D'OR

Monsieur Szmigel,
J'accuse réception de votre message.
Ces poussières sont inhérentes à tous travaux notamment de ravalement.
Efidis s'est entouré de tous les intervenants nécessaires pour réaliser ce chantier et notamment le Coordonnateur sécurité et protection de la santé.
Ce coordonnateur sécurité et protection santé a validé le mode opératoire et veille à ce que le chantier se déroule dans de bonnes conditions pour les ouvriers et bien entendu pour les locataires.

Bien cordialement

PG

De : Locataires CNL Toison d'Or [mailto:cnl.toisonor@free.fr]
Envoyé : samedi 1 mars 2014 11:41
À : Député -Maire de Créteil; Président de l'Agglomération Plaine Centrale94; GUILBERT Philippe
Cc : UL CNL CRETEIL; Créteil Comites quartier
Objet : SANTE DES RESIDENTS DE LA TOISON D'OR



Pourquoi les locataires n'ont-ils pas été associés au suivi des travaux de la Résidence ?

Le samedi 15 mars, Efidis a été contraint de distribuer "une lettre circulaire à l'attention des locataires" en reformulant sa réponse du 3 mars et en reconnaissant les nuisances engendrées par les travaux en cours.

Lors de travaux de réhabilitation, les locataires sont couramment associés au suivi des travaux par des "Comités de Résidents", lieu et lien de communication entre le bailleur et les locataires.

Cela permet de faire remonter plus rapidement les demandes, les interrogations des locataires, de mieux impliquer les habitants, de prendre leur avis, leurs idées. Pourquoi, ne pas le faire à la Toison d'Or ?

Vous n'êtes pas seuls !

ENSEMBLE, FAISONS RESPECTER VOS DROITS !



Mail : cni.toisonor@free.fr



CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT
Union Locale des amicales de locataires de Créteil
9, avenue du général Pierre Billotte
Tél : 01 49 80 13 08

Faut pas rigoler avec les poussières

From: Locataires CNL Toison d'Or
Sent: Saturday, March 1, 2014 11:41 AM
To: Député -Maire de Créteil; Président de l'Agglomération Plaine Centrale94; GUILBERT Philippe
Cc: UL CNL CRETEIL; Créteil Comites quartier
Subject: SANTE DES RESIDENTS DE LA TOISON D'OR

A l'attention de :

Monsieur Laurent CATHALA, Député-Maire de Créteil
Monsieur Philippe GUILBERT, Directeur Régional EFIDIS

Non,
il ne neige pas dans notre résidence (31/ 37 allée de la Toison d'Or à Créteil) comme semblait le croire certains !
C'est tout autre chose, et c'est inquiétant.

Irritations de la gorge, éternuement, gêne respiratoire !
Non,
ce n'est pas la grippe, et c'est inquiétant !

Depuis plusieurs mois, les locataires sont exposés aux poussières des travaux en cours dans la Résidence.
Impossible d'aérer les appartements sans être envahis par des nuages de poussières (de Polystyrène expansé ou de grattage d'enduit.)

Poussière blanche qui envahit toute la résidence et les appartements !

Quels sont les risques à moyen et long terme pour notre santé ?

pour le groupement de Locataires CNL de la Toison d'Or
Jean-Claude SZMIGEL

Madame, Monsieur,

Suite à notre intervention du 1er mars 2014 concernant les poussières engendrées par les travaux en cours, veuillez trouver en pages intérieures les interventions de Monsieur le Député-Maire de Créteil, et en page 4 la réponse du Directeur régional EFIDIS.

Amicale des locataires CNL de la Toison d'Or/ Créteil le 17 mars 2014/

4-

1-



LC/M/MC

Ville de Créteil
LE DÉPUTÉ-MAIRE

Créteil, le 7 mars 2014

Monsieur,

C'est avec une grande attention que j'ai pris connaissance de votre courriel m'alertant sur les nuisances que subissent les résidents des immeubles situés du 31 au 37, allée de la Toison d'Or à l'occasion des travaux de réfection et de ravalement entrepris par votre bailleur.

J'ai bien noté que ces travaux, qui ont commencé en août dernier, génèrent des poussières qui, selon vos observations, entraîneraient des irritations et des gênes respiratoires pour les résidents.

Renseignements pris, il apparaît que plus d'une dizaine d'entreprises interviennent sur cette opération. Votre bailleur, qui en est le maître d'ouvrage, a missionné un coordonnateur Sécurité Protection de la Santé au travail chargé de veiller au bon déroulement des opérations en termes d'hygiène et de sécurité. Vous pouvez vous adresser à ce référent, dont les coordonnées sont indiquées sur les panneaux de chantier, pour obtenir des informations sur les risques encourus ou des analyses plus poussées si nécessaire.

Je suis intervenu cependant auprès de Monsieur Philippe Guilbert, Directeur régional d'EFIDIS, afin de l'informer de vos craintes et doléances, afin qu'il renforce la communication avec votre association et l'ensemble des locataires et apporte des réponses à vos inquiétudes légitimes.

Vous trouverez ci-joint une copie du courrier que je lui ai adressé et je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui lui sera réservée.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

et les meilleurs

Laurent CATHALA

Monsieur Jean-Claude SZMIGEL
CNL
31/37, allée de la Toison d'Or

94000 CRETEIL



LC/M/MC

Ville de Créteil
LE DÉPUTÉ-MAIRE

Créteil, le 7 mars 2014

Monsieur le Directeur,

Mon attention a été appelée par Monsieur Jean-Claude Szmigel, porte-parole du groupement de locataires CNL de l'ensemble situé 31/37, allée de la Toison d'Or, sur les nuisances qu'ils subissent à l'occasion des travaux de réfection et de ravalement entrepris dans leurs immeubles.

Ces travaux, qui ont commencé en août dernier, génèrent des poussières qui entraîneraient des irritations et des gênes respiratoires pour les résidents.

J'ai pris connaissance de la réponse que vous leur avez faite en date du 3 mars. Celle-ci n'ayant pas permis d'apaiser leurs inquiétudes, je vous serais obligé si vous pouviez renforcer la communication autour de ce chantier et donner à ces personnes toutes assurances concernant la non-nocivité des produits utilisés et des émanations ou poussières qui peuvent en résulter. Je vous remercie également de bien vouloir m'informer des mesures qui seront prises dans ce sens.

Sachant que vous avez missionné un coordonnateur Sécurité Protection de la Santé au travail, j'ai par ailleurs conseillé à ces locataires de lui faire part de leurs inquiétudes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

et les meilleurs

Laurent CATHALA

Monsieur Philippe GUILBERT
Directeur régional
EFIDIS
20, place de Vins de France

75610 PARIS CEDEX 12